



Approche pratique de santé- sécurité au travail HyLife (Manitoba)

Les 14 et 15 février 2017 | Soirée Techni Porc

Par Sylvain Messier DMV, Demeter Services Vétérinaires inc.

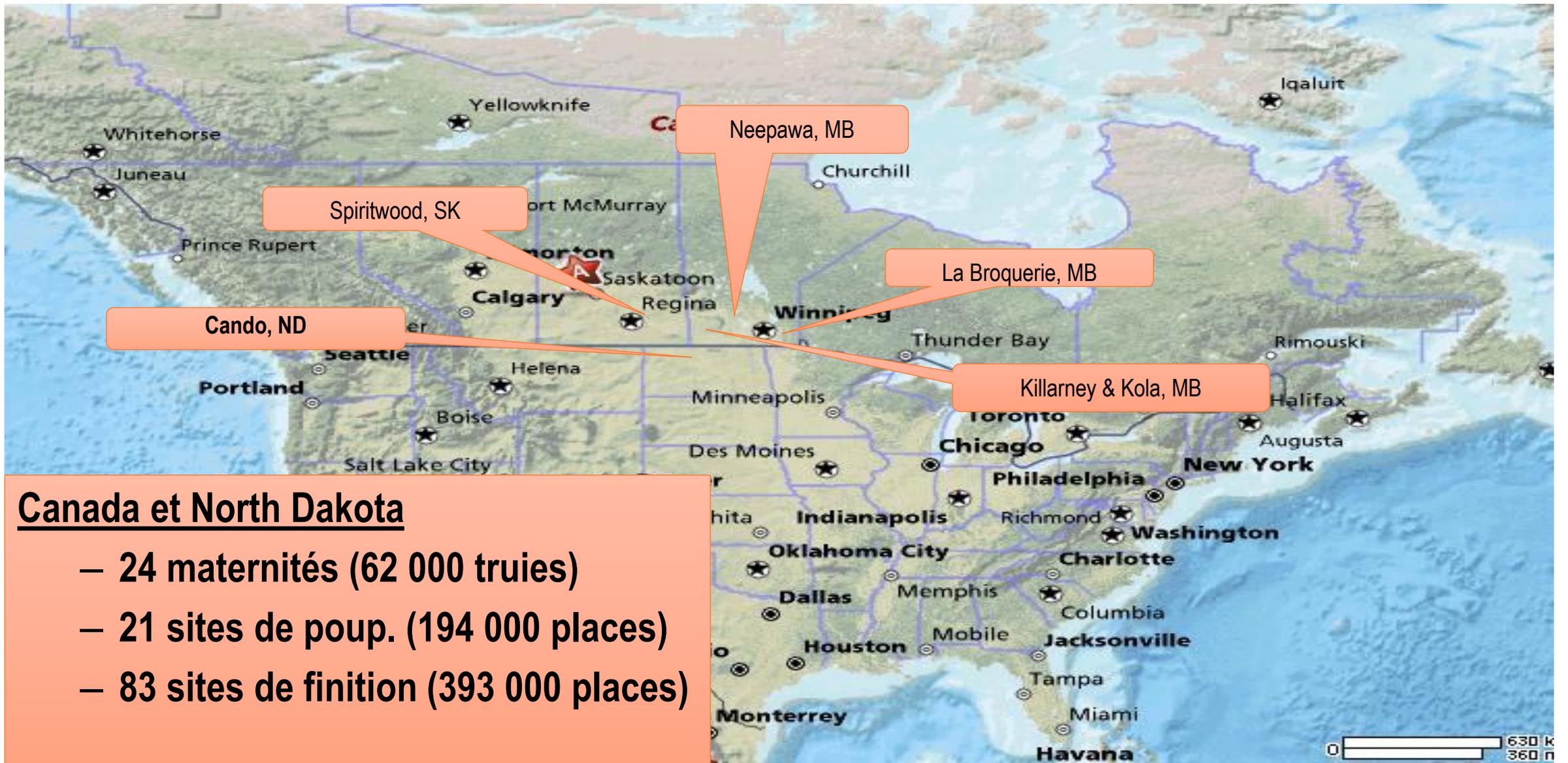
PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1 • Qui est HyLife
- 2 • D'où vient leur intérêt pour la « santé-sécurité »
- 3 • Comment ça se déploie
- 4 • Exemples de politique en « santé-sécurité »
- 5 • Questions



- Fondée en 1994 par les frères Vielfaure - Paul, Denis et Claude
- HyLife est une compagnie grandissante avec des actifs et des investissements au Canada, aux États-Unis, en Chine et au Japon
 - Production porcine
 - HyLife Foods – transformation
 - Tianzow – investissement en Chine pour des reproducteurs
 - HyLife Pork Table – restaurant au Japon







- 1900 employés au total
- Fermes : 640 employés
- HyLife Foods : 1260 employés





Pourquoi un « focus » sur la Santé-Sécurité au travail

- Afin de protéger les employés et par le fait même, leur amis, famille et collègues
- Pour protéger la capacité d'Hylife à continuer leurs activités et à employer des gens
- Contribue au moral et à la fierté de ses employés qui participent à l'identification des risques, des besoins en sécurité et au développement de procédures de travail sécuritaires
- Pour se conformer aux normes du “Manitoba Work Place Health and Safety Act”
- Pour limiter les primes d'assurance (santé-sécurité)



Comment ça se déploie

- Un coordonnateur à temps plein = dédié à cette tâche
- Tous les employés sont formés adéquatement dans la première semaine d'embauche
- Mise à jour de la formation sur une base semi-annuelle
- Faire participer les employés à l'identification des facteurs de risque et à l'élaboration des protocoles pour contrôle/prévenir ces risques



MAINTENANT DES EXEMPLES CONCRETS

- 23 politiques principales
- Plusieurs procédures pour appuyer ces politiques
- Nous allons en survoler quelques unes d'intérêt (à titre d'exemple).

#4 - EMPLOYÉS TRAVAILLANT SEUL

Afin d'éliminer ou de réduire les risques pour la santé ou la sécurité des employés qui travaillent seuls, ceux-ci doivent :

- Communiquer avec le bureau toutes les 4 heures par téléphone ou identification physique
- Messages sur boîte vocale non-autorisés
- Si une personne ne se rapporte pas la réceptionniste contacte la personne puis son superviseur en absence de réponse.

#6 - EMPLOYÉS TRAVAILLANT DANS UN ESPACE CLOS

La conception d'un espace clos n'est pas destinée à l'occupation continue d'une personne. Ne pas entrer en espace clos sans avoir eu une formation adéquate!

- Silo
- Fosse à purin
- Corridor d'air
- etc.



#7 - MAINTENANCE ÉLECTRIQUE

Ce qui est autorisé:

- Changement d'ampoule
- Redémarrage des disjoncteurs
- Changer les plaques de contrôle des ventilateurs
- Changement du fusibles
- Changer les composantes à basses tension des chaudières et chauffage à gaz

Contactez le service de maintenance ou un électricien pour toutes autres réparations électriques !



#8 - CHAUSSURES DE PROTECTION

- Obligatoire en tout temps dans les fermes et lors de travaux extérieurs
- Équipements certifié fournit par l'entreprise



#10 - COQUILLES OU BOUCHONS POUR LES OREILLES

Obligatoire lors des tâches suivantes pour prévenir la détérioration de l'ouïe:

- Alimentation des truies et tâches du matin
- Déplacements des truies
- Castration des porcelets
- Utilisation d'un système de lavage à haute pression
- Pesée des porcs
- Expédition ou réception des porcs
- Etc.



#11 - PREMIERS SOINS

- Des formation en premier soins sont offertes
 - Formation de 1 jour gratuite (programme provincial)
- On vise avoir une personne formée sur chacun des sites de production avec plusieurs employés
- Une trousse de premier soin est disponible et bien en vue sur chacun des sites



#13 - MANIPULATION DES PRODUITS CHIMIQUES

Cours obligatoire pour tout employés travaillant avec ou près des produits contrôlés :

SIMDUT-SGH

(**S**ystème d'**I**nformation sur les **M**atières **D**angereuses **U**tilisées au **T**ravail et **S**ystème **G**énéral **H**armonisé)

- Classification des dangers,
- Mises en garde sur les étiquettes de contenants,
- Fiches signalétiques/fiches de données de sécurité



<http://training.eworkplacetraining.com/>

Formation en ligne (10,95\$)



ESSAI TERMIN-8

Fabrication d'une moule un produit commercial à base de formaldéhyde!

#14 DOUCHE OCULAIRE D'URGENCE

Utilisez les lunettes de protection dans les situations suivantes:

- Manipulation de produits chimiques contrôlés par le SIMDUT
- Utilisation d'une machine de lavage à haute pression / machine à chaulage
- Utilisation d'un compresseur à air
- Soudage, coupage, broyage
- Situation de poussières excessive



#14 - DOUCHE OCULAIRE D'URGENCE

Disponible sur toutes les fermes (1,2 ou 3 en fonction de la taille de la ferme)



#16 - #17 - MONITEUR H₂S

Coût : 350 \$ (durée de vie 2 ans et + !!!)



#16 - #17 - MONITEUR H₂S

- Les employés doivent être formés adéquatement sur son utilisation
 - Formation de ½ journée gratuite (programme provincial)
 - Également disponible au « Prairie Swine Center »
- Ajusté à 10 PPM (1^{ère} alarme) - 20 PPM (2^e niveau alarme)
- Le gérant le porte à la ceinture tous les jours pour couvrir l'ensemble des salles d'une ferme
- Calibration requise au minimum tous les 99 jours (suivi sur l'appareil)



Station de calibration (1250\$)



Calibration sur place (250\$)

#16 - #17 - MONITEUR H₂S

- Politique vidanges des dalots :
 - Les employés impliqués doivent avoir reçu une formation H₂S au préalable
 - L'employé doit porter en tout temps le détecteur de gaz H₂S à la taille
 - L'employé quitte la salle après avoir initié la vidange
 - La salle en vidange doit être identifié
 - Aucun employé ne peut y entrer pendant la vidange



#18 - TONDEUSE / DÉBROUSSAILLEUSE / POMPE À JARDIN

Tout employés utilisant une **tondeuse ou débroussailleuse** doit porter en tout temps :

- Casque de sécurité muni d'un écran facial
- Cache-oreilles
- Salopette ou pantalons longs (les pantalons courts sont interdits)
- Bottes de caoutchouc (les chaussures sont interdites)
- Gants de travail (cuir)



#18 - TONDEUSE / DÉBROUSSAILLEUSE / POMPE À JARDIN

Tout employés utilisant une **pompe à jardin** ou **une laveuse à pression** doit porter en tout temps :

- Masque de respiration
- Gants de travail (cuir)
- Salopette ou pantalons longs (les pantalons courts sont interdits)
- Bottes de caoutchouc (les chaussures sont interdites)



#22 - CRAN DE SURETÉ

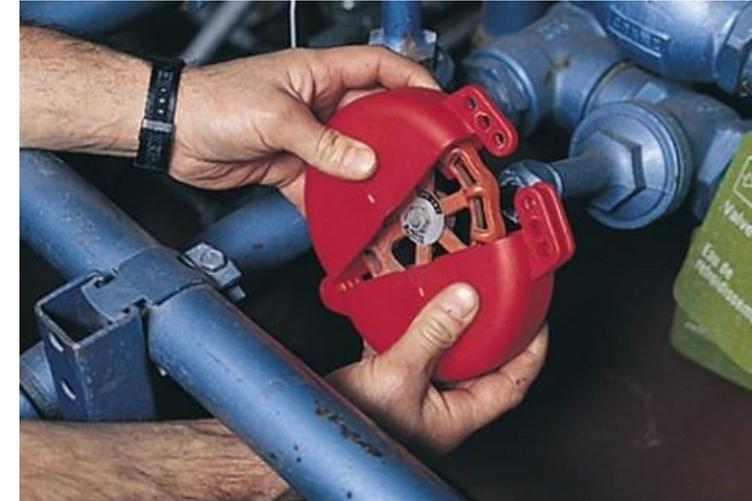


Aucun employé (équipe de maintenance) ou contracteur ne doit entreprendre de travaux sur l'équipement

- Mécaniques hydrauliques
- Pneumatique
- Énergie chimique ou thermique
- Électriques

à moins que l'équipement soit entièrement sécurisé contre

- Démarrage inattendu des machines
- Mouvement ou libération de décharges



#23 - DROGUE ET ALCOOL



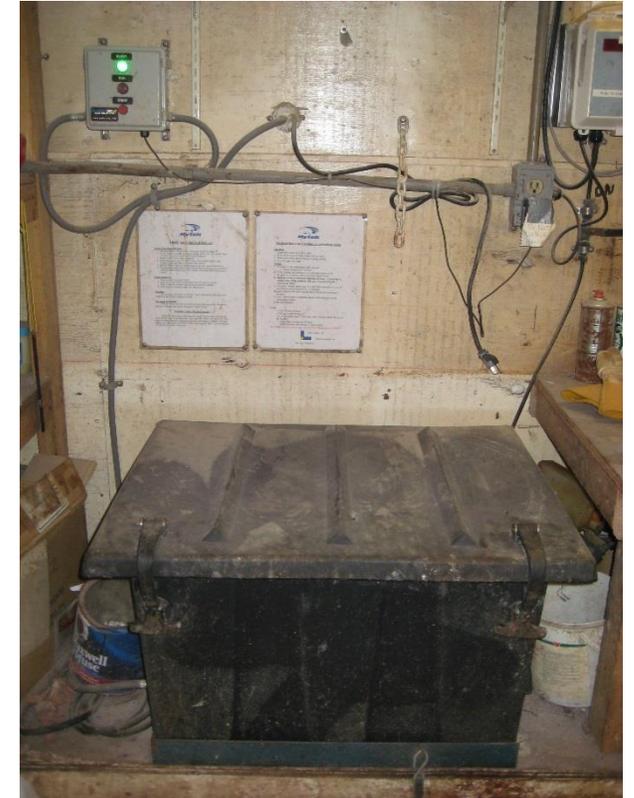
DIVERS ÉQUIPEMENTS



Chariot injecteur sans aiguille



Gant injection sans aiguille



Euthanasie au CO₂

EUTHANASIE PAR ÉLECTROCUTION



QUESTIONS ?

